



Pempoul : augmentation des tarifs des corps-morts

L'association des pêcheurs plaisanciers et sportifs de Pempoul (APPSP) a tenu son assemblée générale au centre nautique, dimanche matin. Jean-Pascal Grall, président, a indiqué que des travaux d'entretien sur les corps-morts municipaux (540 m de chaîne, 81 émerillons, 250 manilles diverses, à changer) vont être entrepris. En conséquence, les tarifs de la location seront majorés de 2 %.

« La mairie participant grandement au coût des travaux, l'augmentation est jugée comme étant raisonnable. »

Un domaine de pêche toujours plus réduit

L'association est affiliée à la fédération nationale des plaisanciers pêcheurs sportifs (FNPPSF). **« Cette affiliation est nécessaire et importante car elle contribue à la défense des pêcheurs plaisanciers face à une administration prescrivant des**



Les membres du bureau invitent les pêcheurs à pied à rejoindre l'APPSP.

contraintes de plus en plus pénalisantes et parfois incohérentes », affirme le président. **« Cette défense s'applique également aux pêcheurs à pied qui, d'années en années, voient leur domaine de liberté de pêche réduit. »** Jean-Pierre Bouchalais, vice-président, lance l'idée que **« les pêcheurs à pied rejoignent**

l'association, dans leur intérêt. » Défendre les plaisanciers, pêcheurs du bord ou à pied, est acté dans les statuts. L'occasion est saisie de renforcer des rangs déjà importants.

Le bureau : président, Jean-Pascal Grall ; vice-président, Jean-Pierre Bouchalais ; trésorier, Christian Pattez ; secrétaire, Lucien Norroy.